

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 81-383 du 9 Novembre 1981

chargeant le Camarade Edouard ZODEHOUGAN,
Ministre des Enseignements Moyens Général,
Technique et Professionnel, de l'intérim du
Camarade François Codjo AZODOGBEHOU, Ministre
du Développement Rural et de l'Action Coopéra-
tive pour compter du 7 Novembre 1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil
Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 7 Novembre 1981, le Camarade Edouard ZODEHOUGAN,
Ministre des Enseignements Moyens Général, Technique et Professionnel est
chargé de l'intérim du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopé-
rative pendant l'absence du Camarade François Codjo AZODOGBEHOU.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 9 Novembre 1981

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2 MEMGTP - MDRAC 6 autres
Ministères 20 DFE - DAJL - INSAE 6 ICE et ses Sections 4 DAN 2 DCCT 1 ONEPI-
Gde Chanc. 2 UNB - ISJ - BN 6 BCP 1 JORPB 1.-